

**Conseil économique et social**

Distr. générale
8 juin 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe**Comité du logement et de l'aménagement du territoire****Soixante et onzième session**

Genève, 20 et 21 septembre 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Examen de la mise en œuvre du programme de travail
pour 2010-2011****Projet de programme de travail pour 2010-2011****Note du secrétariat***Résumé*

La présente note contient des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail du Comité du logement et de l'aménagement du territoire pour la période biennale 2010-2011 (voir ECE/HBP/160) et une mise à jour sur les activités futures du Comité. La note tient compte des décisions prises par le Bureau du Comité à ses réunions des 21 décembre 2009 et 19 mars 2010. La version définitive du programme de travail sera mise au point par le secrétariat en fonction des décisions prises à la soixante et onzième session du Comité. Il convient de noter que la mise en œuvre des activités étant tributaire des ressources disponibles, elle dépendra de l'engagement des États membres et de leur volonté d'apporter un soutien et une contribution en fournissant des services d'experts ainsi que des ressources humaines et financières.

Sous-programme 8

Logement, aménagement du territoire et population

8.1.1 Monographies nationales sur le secteur du logement

Exposé succinct: Le secteur du logement joue un rôle déterminant dans le succès du développement économique et social dans les pays de la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et du processus de réforme dans les pays en transition. Par ailleurs, le passage à l'économie de marché a eu de profondes répercussions sur la mise en œuvre et la gestion de la politique de logement dans de nombreux pays. Cet élément du programme de travail du Comité permet aux gouvernements d'analyser leurs politiques du logement et leurs stratégies ainsi que leurs cadres institutionnels et financiers concernant le secteur du logement et de les comparer avec les progrès réalisés au niveau international. Il vise également à fournir aux investisseurs potentiels des informations se rapportant au logement. Les monographies consistent en une étude analytique du secteur du logement élaborée par des experts internationaux. L'accent est fortement mis sur les liens entre les différentes politiques relatives au logement, à l'aménagement du territoire et à l'administration des biens fonciers. Les recommandations et les avis visant à améliorer les politiques et les pratiques représentent un volet essentiel de cette activité.

Travail fait: À ce jour, les monographies sur le secteur du logement de l'Albanie, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Bulgarie, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, du Kirghizistan, de la Lituanie, de la Pologne, de la République de Moldova, de la Roumanie, de la Serbie-et-Monténégro et de la Slovaquie ont été publiées. La manifestation organisée pour la présentation de la monographie du Bélarus s'est tenue à Minsk en décembre 2009 et la mission de rassemblement d'informations pour la monographie du Tadjikistan s'est déroulée au début de février 2010.

Travail à faire: Le Comité poursuivra ses activités d'élaboration de monographies par pays sur le secteur du logement. Le secrétariat est en train de mettre au point la version définitive de la monographie du Tadjikistan. Une manifestation pour présenter la monographie de l'Azerbaïdjan sera organisée à Bakou le 18 novembre 2010. Des contacts ont été noués entre le secrétariat et les autorités de l'Ouzbékistan et de l'Ukraine concernant la réalisation éventuelle de monographies sur le secteur du logement de ces pays.

8.1.2 Amélioration de la performance environnementale en milieu urbain

Exposé succinct: Les villes sont d'excellents points de départ pour la promotion d'une qualité de vie durable et de la réduction des émissions de carbone. De nombreuses initiatives ont déjà été lancées en milieu urbain pour sensibiliser la population aux incidences des modes de consommation individuels sur l'environnement ainsi que pour favoriser les biens et services écologiquement rationnels et encourager l'exploitation durable de l'énergie, de l'eau, des matières premières et des sols par les particuliers comme par les collectivités. Le processus d'aménagement de l'espace est axé sur un grand nombre d'aspects et de facteurs, d'ordre social, économique, environnemental, financier et culturel notamment. Il importe de mettre au point des systèmes efficaces de planification au niveau local, en tant que partie intégrante de la planification stratégique du développement à l'échelle nationale et régionale.

Travail fait:

a) *Urbanisme*. Un atelier consacré à l'amélioration de l'urbanisme polyvalent et intitulé «Enhancing urban performance: How effective urban planning can lead to greener urban communities and economies and promote social cohesion» s'est tenu à Prague (République tchèque) en mai 2010;

b) *Établissements spontanés*. Une étude analytique sur les problèmes et les actions de politique générale concernant les établissements spontanés a été menée à bien. L'ouvrage intitulé *Self-Made Cities: In search of sustainable solutions for informal settlements in the UNECE region* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.09.II.E.3) recense les diverses caractéristiques des zones d'habitat précaire dans la région de la CEE, analyse les causes profondes de leur apparition et de leur développement, donne une vue d'ensemble des solutions politiques qui existent, présente des études de cas spécifiques et inclut des recommandations et des conseils aux États membres sur la façon de remédier aux problèmes posés par ce phénomène;

c) *Villes climatiquement neutres*. Un séminaire consacré à cette question a eu lieu au cours de la soixante-dixième session du Comité. Y ont été présentées des études de cas sur les moyens de réduire les émissions de carbone dans les villes et dans les bâtiments tout en améliorant la viabilité globale des équipements des espaces urbains et des ménages. Le Comité du logement et de l'aménagement du territoire a participé à la cinquième session du Forum urbain mondial d'ONU-Habitat intitulé «Le droit à la ville – Comblent le fossé urbain», qui s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) en mars 2010 et au cours duquel M. Jan Kubiš, Secrétaire exécutif de la CEE, a fait un exposé à l'occasion d'un échange de vues sur le thème «Une urbanisation durable: les villes face aux changements climatiques». En outre, le Comité a organisé au cours du Forum une réunion sur les habitations climatiquement neutres, au cours de laquelle ont été faites des présentations concernant les synergies entre l'extension des technologies vertes dans les villes et les avantages socioéconomiques qu'elles apportent.

Travail à faire:

a) *Aménagement du territoire*. Un atelier organisé en commun avec le secrétariat de la Convention sur les accidents industriels sur le thème «La planification de l'occupation des sols autour des sites industriels à haut risque» se tiendra aux Pays-Bas en novembre 2010;

b) *Établissements spontanés*. Un atelier sur l'aménagement du territoire dans le contexte de la sécurité de jouissance sera organisé à Antalya (Turquie) en octobre 2010, dans le cadre du programme de travail du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers;

c) *Villes climatiquement neutres*. Une étude consacrée aux villes climatiquement neutres est entreprise par le Comité. Elle permettra d'identifier les moyens et les outils permettant aux villes de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets. Elle présentera également des recommandations et des directives à l'intention des décideurs, des professionnels et du public sur la façon de mettre en œuvre et promouvoir ces mesures. Un plan étoffé de l'étude sera présenté au Comité à sa soixante et onzième session, en septembre 2010.

8.1.3 Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers

Exposé succinct: Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers est l'organe subsidiaire du Comité qui est expressément chargé d'étudier les questions relatives à l'administration des biens fonciers. Un bon système d'enregistrement des biens fonciers est

essentiel pour garantir la sécurité de jouissance et les droits de propriété, assurer l'efficacité des politiques du logement et promouvoir des réformes dans les pays en transition; son importance est également capitale dans la perspective de l'intégration européenne comme de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit d'aider les pays en transition à réformer leurs systèmes de cadastre et d'enregistrement des biens fonciers et de les faire bénéficier d'informations et de données d'expérience sur la modernisation des systèmes d'administration des biens fonciers des pays relativement plus développés; cela passe par l'éducation et la formation, la recherche-développement, l'échange de données d'expérience, le transfert de technologie et la normalisation.

Travail fait:

a) *Études sur l'administration des biens fonciers.* Une étude sur l'administration des biens fonciers au Tadjikistan a été élaborée en même temps que la monographie sur le secteur du logement consacrée à ce pays. Un chapitre relatif à l'administration des biens fonciers a été incorporé dans l'étude sur le Kirghizistan;

b) *Ateliers.* Deux ateliers ont été organisés en 2009-2010: à Bakou (Azerbaïdjan) en mars 2010 sur la gestion foncière efficace et transparente dans les États membres de la CEE; à Minsk (Biélorus) en juin 2010 sur l'incidence des réformes de l'administration en ligne sur les services de cadastre et d'enregistrement dans la région de la CEE;

c) *Groupe consultatif du marché immobilier.* En avril 2010, le Groupe consultatif du marché immobilier a diffusé sa première publication, intitulée *Policy Framework for Sustainable Real Estate Markets: Principles and guidance for the development of a country's real estate sector* (ECE/HBP/147). Le Groupe consultatif a organisé une table ronde à Kiev (Ukraine) en juin 2010 pour présenter l'ouvrage et en promouvoir l'application en Ukraine;

d) *La fraude dans l'enregistrement et la cession de biens fonciers par voie électronique.* Un questionnaire sur la fraude dans l'enregistrement et la cession de biens fonciers par voie électronique a été diffusé auprès des États membres. Des experts du Royaume-Uni vont analyser les réponses et contribuer à une étude contenant des recommandations de principe et des exemples de meilleures pratiques dans ce domaine.

Travail à faire:

a) *Groupe de travail de l'administration des biens fonciers.* Le Groupe de travail tiendra sa septième session les 20 et 21 juin 2011;

b) *Études sur l'administration des biens fonciers.* Une mission d'enquête pour préparer une étude sur l'administration des biens fonciers en République de Moldova se déroulera en 2010-2011;

c) *Groupe consultatif du marché immobilier.* Un atelier intitulé «Tournant écologique sur le marché immobilier», qui devait se tenir à Dessau (Allemagne), a été renvoyé d'avril 2010 à novembre 2010 (à confirmer);

d) *Fraude touchant les organismes chargés de l'aménagement du territoire.* Une étude sur les meilleures pratiques de surveillance et de prévention des activités frauduleuses en matière d'administration foncière sera présentée au Groupe de travail de l'administration des biens fonciers pour examen et approbation;

e) *Établissements spontanés.* Un atelier sur l'aménagement du territoire dans le contexte de la sécurité de jouissance sera organisé à Antalya (Turquie) en octobre 2010 dans le cadre du programme d'activités du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers.

8.1.4 Modernisation et gestion des logements

Exposé succinct: Cette activité vise principalement à recenser les problèmes liés au parc de logements et à sa gestion ainsi qu'à définir les moyens d'y faire face. Les systèmes de gestion des logements jouent un rôle important dans la cohésion sociale dans les pays de la CEE et dans la riposte aux problèmes d'environnement. Cette activité est axée sur les politiques de rénovation urbaine et de modernisation des logements, ainsi que sur les problèmes existants et naissants dans le secteur du logement, notamment en matière de financement et d'efficacité énergétique. À la suite de la privatisation opérée dans les pays en transition, la proportion de logements occupés par leur propriétaire dans les immeubles d'habitation collective a considérablement augmenté. Il importe donc d'instituer des droits de propriété, de définir des régimes de propriété mixte et d'établir un cadre juridique et institutionnel pour la gestion des immeubles en copropriété. Cet élément de programme est également axé sur les mécanismes essentiels permettant de développer le logement social et de renforcer l'efficacité du secteur de la construction.

Travail fait:

a) *Efficacité énergétique dans le secteur du logement.* Une étude a été consacrée aux lacunes d'ordre politique, institutionnel, financier et technologique dans la région de la CEE (*Green Homes*, ECE/HBP/159). Elle présente une série de lignes directrices visant à remédier aux problèmes qui se posent et à étayer les travaux futurs dans ce domaine (ECE/HBP/2009/6). Le premier atelier sur l'efficacité énergétique dans le logement a été organisé à Sofia en avril 2009. Un forum international sur la question, intitulé «Towards an Action Plan for Energy-efficient Housing in the UNECE region», s'est tenu à Vienne en novembre 2009. Les deux réunions ont contribué à l'élaboration du projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE.

Travail à faire:

a) *Efficacité énergétique dans le secteur du logement.* Le projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans le secteur du logement dans la région de la CEE sera présenté au Comité, pour adoption, à sa soixante et onzième session, en septembre 2010. Le Forum international sur l'efficacité énergétique, qui devait se tenir à Bichkek (Kirghizistan) a été renvoyé de juin 2010 à novembre 2010 (à confirmer). Un atelier sur la construction écologique qui doit se tenir dans le cadre du Forum sera consacré à l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, notamment la mise en œuvre du projet de plan d'action pour l'efficacité énergétique dans ce secteur. Un forum sur la mesure de l'empreinte carbone des bâtiments, préparé conjointement par le secrétariat du Comité du bois et celui du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, se tiendra au Canada au printemps/été 2011 (à confirmer);

b) *Gestion des logements.* Un atelier sur la gestion des parcs de logements collectifs se tiendra en Slovaquie à l'automne de 2010 pour examiner les leçons tirées de l'étude de cas slovaque concernant la gestion des parcs de logements et pour examiner les moyens d'appliquer ses principales conclusions dans d'autres pays de la région de la CEE;

c) *Sécurité des bâtiments et de la construction.* À sa soixante-dixième session, en septembre 2009, le Comité a souligné l'importance de la sécurité des bâtiments et de la construction dans le cadre de la préparation en prévision des catastrophes. Pour traiter ces questions, un atelier international sera accueilli par l'Azerbaïdjan à Bakou en novembre 2010, en liaison avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes;

d) *Projet de convention-cadre sur le logement abordable, sain et écologique.* Un document de travail sur le logement abordable, sain et écologique, établi par le secrétariat avec le concours d'experts, sera le point de départ d'une discussion approfondie par le Comité à sa soixante et onzième session. Sous réserve de la décision du Comité, un

projet de convention-cadre sur le logement abordable, sain et écologique sera élaboré pour donner aux États membres un bon outil permettant d'assurer la viabilité du secteur du logement dans la région de la CEE;

e) *Activités de formation.* Un atelier de formation sur le logement abordable à l'intention de fonctionnaires des pays de la Communauté des États indépendants sera organisé en collaboration avec ONU-Habitat et le Gouvernement du Bélarus à Minsk (Bélarus) en novembre 2010. Par ailleurs, un stage de formation commun Programme des Nations Unies pour le développement-CEE sur les aspects juridiques de la privatisation et de la gestion des logements se tiendra à Tbilissi (Géorgie) à l'automne de 2010 (à confirmer) pour faire suite à la monographie sur le secteur du logement en Géorgie.
